

---  
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
---

---  
**Création d'un terre-plein portuaire par remblaiement de l'ancien bassin aux pétroles par matériaux de dragages**  
---

---  
**Grand Port Maritime du Havre**  
---

Il sera procédé **du jeudi 22 juin 2017 au vendredi 21 juillet 2017 inclus**, soit pour une durée de trente jours, à une enquête publique portant sur la création d'un terre-plein portuaire par remblaiement de l'ancien bassin aux pétroles par matériaux de dragages présentée par le Grand Port Maritime du Havre. Cette enquête se déroule sur le territoire de la commune du Havre.

Cette enquête porte une autorisation au titre de la loi sur l'eau et concerne des travaux et ouvrages liés au projet de création d'un terre-plein portuaire sur la zone de l'ancien bassin aux pétroles. Le remblaiement du bassin serait réalisé avec des sédiments dragués dans les bassins portuaires ne pouvant pas être immergés en mer sur le site d'Octeville.

L'autorité compétente pour prendre la décision au titre de la loi sur l'eau est la préfète du département de la Seine Maritime.

Pendant toute la durée de cette enquête, le dossier et un registre seront déposés à la mairie du Havre où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de ses bureaux au public.

Le dossier pourra également être consulté en ligne sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime ([www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr)) et sur un poste informatique mis à disposition du public à la préfecture de la Seine-Maritime – Direction de la coordination des politiques de l'État – Bureau des procédures publiques, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Monsieur Alain Nave, ingénieur retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Il recevra les observations du public à la mairie du Havre aux jours et heures suivants :

- lundi 26 juin 2017 : de 14 heures à 17 heures
- mardi 4 juillet 2017 : de 9 heures à 12 heures
- vendredi 21 juillet 2017 : de 14 heures à 17 heures

Pendant la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête.

Toute correspondance peut en outre être adressée à l'attention du commissaire enquêteur:

- par écrit, à l'adresse de la mairie du Havre : 1517 place de l'hôtel de ville – 76084 Le Havre
- par voie électronique, à l'adresse : [environnement@lehavre.fr](mailto:environnement@lehavre.fr) .

Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site de la préfecture ([www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr)).

Toute information relative au dossier peut être obtenue auprès du Grand Port Maritime du Havre – Service environnement – Terre-Plein de la Barre – BP 1413 – CS 81413 – 76067 Le Havre (02 32 74 74 00).

À l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur à la mairie du Havre et à la préfecture (direction de la coordination des politiques de l'Etat - Bureau des procédures publiques) et sur le site internet précité de la préfecture.

Le présent avis sera affiché sur le territoire de la commune du Havre.